

## Réunion du Comité Syndical du 28 juin 2023

**Effectif légal du conseil syndical : 64**

**Nombre de Conseillers en exercice : 64**

**Nombre de conseillers présents ou représentés : 35**

**Nombre de votants : 34**

Convoqué le 14 juin 2023, le conseil syndical s'est réuni le 28 juin 2023 à 18h00, en Salle des Assemblées au siège social de Clermont Auvergne Métropole, sous la présidence de Monsieur Dominique ADENOT.

### 113<sup>e</sup> Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT  
Monsieur Claude AUBERT  
Monsieur Jérôme AUSLENDER  
Monsieur José BELDA  
Madame Cécile BIRARD  
Monsieur Jean-Michel CHARLAT  
Monsieur Alain DEAT  
Madame Laurence DUPONT  
Monsieur Antoine DESFORGES  
Monsieur Gérard DUBOIS  
Monsieur Éric GRENET  
Monsieur Dominique GUÉLON  
Monsieur Gérard GUILLAUME  
Monsieur Jean-Pierre HEBRARD  
Monsieur Sylvain KEMMOE  
Monsieur Jacques LARDANS  
Madame Christine LECHEVALLIER

Madame Christine MANDON  
Madame Nathalie MARIN  
Monsieur Christian MELIS  
Madame Danielle MISIC  
Madame Christine PACAUD  
Monsieur Gilles PAULET  
Monsieur Pascal PIGOT  
Monsieur Jérôme PIREYRE  
Monsieur Marc REGNOUX  
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEL  
Madame Sandrine ROUSSEL  
Madame Valérie ROUX  
Monsieur Vincent SOULIGNAC  
Monsieur Bruno VALLADIER  
Madame Nadine VALLESPI  
Monsieur Dominique VAURIS  
Monsieur Gilles VESCOVI

### Étaient excusés / absents :

Monsieur Claude AIGUEPARSES  
Monsieur Marcel ALEDO  
Monsieur Dominique BANNIER  
Monsieur Nicolas BEAURE  
Monsieur Nicolas BONNET  
Monsieur Frédéric BONNICHON  
Monsieur Jean-Pierre BRENAS  
Monsieur Eric BRUN  
Monsieur Philippe CARTAILLER  
Monsieur Alain CAZE  
Monsieur Jean-Christophe CERVANTES  
Monsieur Gérard CHANSARD  
Monsieur Alain CHARLAT  
Madame Nathalie DOS SANTOS  
Madame Blandine GALLIOT  
Monsieur Yann GUILLEVIC

Monsieur Michel LACROIX  
Monsieur Jean-Marc LAVIGNE  
Monsieur André MAGNOUX  
Monsieur Dominique MARQUIE  
Monsieur Cédric MEYNIER  
Monsieur Sébastien MORIN  
Monsieur Jean-Marc MORVAN  
Monsieur Jean-Michel ONDET  
Monsieur Pierre PÉCOUL  
Madame Mina PERRIN  
Monsieur Gilles PÉTEL  
Madame Anne-Marie PICARD  
Monsieur François REPOLT  
Monsieur Denis ROUGEYRON  
Monsieur Laurent THEVENOT  
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

### A donné pouvoir :

Monsieur Frédéric BONNICHON      à

Monsieur Jean-Pierre HEBRARD

## **Règlement budgétaire et financier**

Avec le passage au référentiel comptable M57, il devient obligatoire d'adopter un Règlement Budgétaire et Financier (RBF).

Le RBF est de forme libre mais doit obligatoirement prévoir :

- les modalités de gestion des autorisations de programme (AP), des Autorisations d'Engagement et des Crédits de Paiement (CP) y afférents,
- les règles de caducité et d'annulation des AP et des AE,
- les modalités d'information de l'assemblée délibérante sur les engagements pluriannuels en cours d'exercice.

Au-delà de ces obligations en lien avec le passage à la M57, le RBF est l'occasion de regrouper dans un même document toutes les règles financières déjà mise en place au sein du Grand Clermont.

Il est également l'occasion de mettre à jour les modalités d'amortissement en conformité avec le référentiel M57, ainsi, les amortissements seront désormais, par principe, au prorata temporis. De plus,

il est, en amont des frais liés à la révision du Scot, de porter la durée d'amortissement des frais relatifs aux documents d'urbanisme de 6 (délibération du 23 mars 2021) à 10 ans.

Le RBF, en annexe à la présente délibération, prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, décide :**

- **d'adopter le Règlement Budgétaire et Financier annexé à la présente délibération.**

**ADOpte** à l'unanimité des membres présents

**À Clermont-Ferrand, le jeudi 29 juin 2023.**



**Dominique ADENOT,  
Président.**



